

MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2021 :

PROGRAMMATION ANIMATIONS 2021 :

1. 10 lâchers de truites AEC sur 2021. Le bureau a décidé de maintenir les lâchers de Février et de Mai.

La quantité de truites AEC pour 2021 est de 820 kg. Les dates et la répartition pour 2021 sont comme suit:

Prévisionnel de déversements de truites sous réserves de conditions hydrologiques favorables et d'autorisation préfectorale suite à la crise sanitaire.

| <u>Dates</u> | <u>Fédération</u> | <u>Gaule</u> | <u>Grosses truites</u> | <u>Total</u> |
|--------------|-------------------|--------------|------------------------|--------------|
| 28 février | | 50 kg | | 50 kg |
| 13 mars | 50 kg | 40 kg | | 90 kg |
| 03 avril | 50 kg | 40 kg | | 90 kg |
| 17 avril | 50 kg | 40 kg | | 90 kg |
| 08 mai | | 50 kg | | 50 kg |
| 22 mai | 50 kg | 40 kg | | 90 kg |
| 06 juin | | 100 kg | 10 kg | 110 kg |
| 25 septembre | 50 kg (offert) | 50 kg | 10kgs | 110 kg |
| 23 octobre | 50 kg | 20 kg | | 70 kg |
| 27 novembre | 50 kg | 20 kg | | 70 kg |
| TOTAL | 350 kg | 450 kg | 20 kg | 820 kg |



06 juin : fête de la pêche ouverte à tout le monde,
Casse-croute à 09 h 30 et apéro à 12 h00 aux ATRIA (sous réserve d'autorisation).



25 septembre : Animation pêche pour les jeunes pêcheurs et pour
Les grands - Casse-croute à 09 h 30 et apéro à 12 h00 aux ATRIA (sous réserve d'autorisation).

En rouge les lâchers durant les vacances scolaires.

2. Débroussaillage des berges de l'Hers (parcours enfants et adultes).

Plusieurs journées de débroussaillage seront prévues sur l'année 2021 et notamment pour rattraper le retard de 2020. Les dates ne sont pas encore arrêtées et la participation des membres du bureau ainsi que des membres de l'école pêche à la mouche sera sollicitée. Le matériel sera prêté par la fédération Haute-Garonne. Nous avons programmé l'achat d'une débroussailleuse supplémentaire suite à la panne d'une des débroussailleuses de l'association. Je vais également me rapprocher de la mairie pour savoir s'il serait possible de faire passer l'épaveuse sur certains endroits (stade, zone envahie de ronces...) en essayant de faucher le plus bas possible ce qui nous aiderait grandement.

3. Loto Inter-Associatif 2021.

Le bureau a décidé de participer à nouveau au loto inter-associatif si ce dernier a lieu. Le montant de participation s'élèvera à 250€ (par association). Les lots d'une valeur de 2500€ permettront d'organiser un loto conséquent et nous comptons d'ores et déjà sur la participation de tous nos adhérents.

4. Reconduction du prix de 3€ pour les cartes jeunes achetées chez un dépositaire au lieu de 6€ (la différence est prise par l'association).

5. Atelier pêche à la mouche pour les enfants le mardi de 18h00 à 20h00. Plusieurs projets :

- Montage d'une canne à mouche avec Monsieur Julien Mangematin.
- Section carnassier et réservoir, planification de quelques sorties techniques avec Monsieur François DIPTERIA au lac de Longages. Cette section sera en parallèle de la section truites en rivière et basée sur une inscription nominative (6 OU 8 PERS MAX).
- Montage de streamers avec Monsieur David Gourong.
- Séance démonstration et technique de pêche à la nymphe européenne avec Monsieur Thierry Lelièvre (Capitaine de l'équipe de France).

6. Fête de la pêche le dimanche 06 Juin 2021.

7. Voyage de l'école de pêche à la mouche au début des vacances de l'été (08 au 11 juillet 2021 avec une journée supplémentaire pour une sortie en lac d'altitude avec un guide).

8. Participation au forum des associations.

9. Fête des jeunes pêcheurs le samedi 25 Septembre 2021.

10. Participation aux nettoyages de la Garonne, du Salat et de l'Hers vif.

11. Participation aux différents salons et cotisation (valeur 5€) au collectif mouche 31 de l'APPMA de BAZIEGE. Aide à la préparation du salon international de pêche à la mouche de Muret de 2022 avec participation et stand de l'école de pêche.

12. Mise en œuvre d'un site internet dès le début d'année pour qu'il soit opérationnel en Février 2021. Budget alloué de 200€. Projet suivi par Alain, Laurent et Cyril.

13. Un pêcheur toulousain a créé un sac de pêche qui s'accroche à la ceinture des pêcheurs et qui sert au ramassage des déchets légers que le pêcheur rencontre au bord de l'eau. L'association a décidé de commander 200 sacs (coût 200€) pour les offrir aux pêcheurs qui prendront la carte chez nos dépositaires. La mise à disposition de ces sacs doit se faire première semaine de janvier. Cette action s'inscrit dans le projet de défense des milieux aquatiques et préservation de l'environnement que porte l'APPMA de BAZIEGE.

Toutes ces manifestations sont susceptibles d'être adaptées, reportées ou annulées selon l'évolution de la crise sanitaire sur l'année 2021.